



Ausbildung – Studiengang Lehrdiplom für Maturitätsschulen

## **Examen de diplôme - Didactique du FLE**

Monofach, Zweifach, Zusatzfach

[www.phlu.ch/sekundarstufe-2](http://www.phlu.ch/sekundarstufe-2)

PH Luzern · Pädagogische Hochschule Luzern  
Ausbildung  
Studiengang Lehrdiplom für Maturitätsschulen  
Froburgstrasse 3 · 3668 · 6002 Luzern  
T +41 (0)41 203 03 28  
katharina.oechslin@phlu.ch · [www.phlu.ch](http://www.phlu.ch)

Katharina Oechslin Imhof, lic.phil.

## Table des matières

|   |                                |       |          |
|---|--------------------------------|-------|----------|
| 1 | <b>Objectifs</b>               | ..... | <b>3</b> |
| 2 | <b>Contenus</b>                | ..... | <b>3</b> |
| 3 | <b>Démarche et déroulement</b> | ..... | <b>3</b> |
| 4 | <b>Forme et durée</b>          | ..... | <b>4</b> |
| 5 | <b>Évaluation</b>              | ..... | <b>4</b> |
| 6 | <b>Barème</b>                  | ..... | <b>4</b> |
| 7 | <b>Résultat</b>                | ..... | <b>5</b> |

## Examen de diplôme - Didactique du FLE

### 1 Objectifs

La formation professionnelle théorique en didactique de français langue étrangère (FLE) du degré secondaire II se termine par l'examen de diplôme didactique disciplinaire, PLU.FR01.DP-S2 *Diplomprüfung Fachdidaktik Französisch*.

Dans le cadre des modules de la didactique de FLE, qui sont principalement consacrés au domaine de la théorie, les étudiant·e·s se familiarisent avec les conditions et modes d'enseignement/appropriation du FLE et sont amené·e·s à appliquer systématiquement leurs connaissances dans une perspective orientée vers la pratique. Par ailleurs les étudiant·e·s ont l'occasion de se familiariser avec le domaine pragmatique dans le cadre de leur formation professionnelle pratique, notamment de plusieurs stages différents.

Au cours de l'examen oral du diplôme en didactique de FLE, les étudiant·e·s sont ainsi censé·e·s prouver leurs acquis théoriques et pratiques qui participent des compétences professionnelles didactiques suivantes, nécessaires pour un enseignement de qualité:

- 01: « La compétence de planification d'enseignement »
- 02: « La compétence de concevoir un enseignement motivant et orienté vers les compétences et la compréhension »
- 03: « La compétence d'accompagnement adaptif des processus d'apprentissage »
- 04: « La compétence de diagnostic et d'évaluation »
- 08: « La compétence de réflexion »
- 10: La compétence d'agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions ».

L'étudiant·e prouve ses connaissances théoriques en didactique des langues étrangères, et plus précisément du français langue étrangère, ainsi que sa capacité à appliquer ces connaissances dans le contexte d'un questionnement lié à la pratique.

### 2 Contenus

L'examen de diplôme en didactique de FLE est basé sur les contenus traités dans les modules qui font partie de la formation en FLE du degré secondaire II. Il est centré non seulement sur les connaissances théoriques, mais aussi sur les *savoir-faire* acquis consistant à établir des liens adéquats et pertinents entre la théorie et la pratique.

Il s'agit d'un examen oral qui consiste en un entretien thématique à partir d'un exemple concret tiré du champ d'intervention et d'action d'un·e enseignant·e de FLE du degré secondaire II. Cet exemple peut être un texte authentique d'un·e élève (production orale ou écrite), un extrait d'un manuel, d'une planification, d'un plan d'étude ou encore une épreuve de français authentique. L'exemple est en rapport direct avec l'une des thématiques préparées par l'étudiant·e.

La littérature spécialisée est définie en fonction des thématiques que l'étudiant·e choisit. L'examen s'appuie sur les références bibliographiques ainsi que sur les documents mis à disposition dans le cadre des modules.

### 3 Démarche et déroulement

L'étudiant·e choisit et prépare, en commun avec l'examineur·rice, six thématiques différentes traitées dans des modules de FLE différents. Elle·Il les propose à l'examineur·rice par écrit (par courriel, par exemple), au moins deux semaines avant la passation de l'examen.

## 4 Forme et durée

Il s'agit d'un examen oral. L'étudiant·e tire au sort une thématique ainsi que l'exemple concret.

La durée de l'épreuve est de 50 minutes : 30 minutes de préparation et 20 minutes de passation. L'examen est évalué par l'examineur·rice, un·e didacticien·ne de FLE du niveau secondaire II de la HEP de Lucerne, ainsi qu'un·e expert·e externe.

## 5 Évaluation

L'examen est évalué dans les quatre domaines suivants:

- |                                                            |               |
|------------------------------------------------------------|---------------|
| 1. Les connaissances théoriques disciplinaires             | max. 8 points |
| 2. La mise en relation avec l'exemple concret tiré au sort | max. 6 points |
| 3. L'intégration critique des savoirs pratiques            | max. 6 points |
| 4. La compétence langagière (le niveau C2 selon le CECR)   | max. 4 points |

CECR: Cadre européen commun de référence pour les langues.

La note ou le prédicat correspondant résultent du nombre de points obtenus divisé par 4.

Les notes sont arrondies selon le règlement en vigueur.

## 6 Barème d'évaluation

L'évaluation sera effectuée selon les critères mentionnés ci-dessus.

Grade A: 6 points  
Grade B: 5,5 points  
Grade C: 5 points  
Grade D: 4,5 points  
Grade E: 4 points  
Grade Fx: 2 - 3,5 points  
Grade F: 0 - 1,5 point

Nombre minimum de points requis: 4.

A : excellent ; B : très bien ; C : bien ; D : satisfaisant ; E : suffisant ; Fx et F: non réussis

## 7 Résultat

La commission d'examen (Prüfungskommission) vérifie le résultat de l'examen. Ce résultat est communiqué à l'étudiant·e par écrit. En cas de non-réussite, l'étudiant·e peut se présenter une deuxième fois à l'examen.